

MAISON DES ASSOCIATIONS

Une belle dynamique, 133 associations !

Vendredi 3 avril se déroulait l'assemblée générale de la Maison des Associations à Saint-Claude qui compte aujourd'hui 133 associations et 19 sections. Olivier Brocard, président de la Maison des Associations entouré du maire de Saint-Claude, Jean-Louis Millet, de l'adjoint en charge de commerce, Jacky Muyard, ouvrait cette réunion par une assemblée extraordinaire, permettant le changement de statut au sein de la structure, la mairie a fait la demande de retirer les 6 membres de droit. Il restera un référant pour la mairie, et vice-versa un référant pour la Maison des Associations. L'article 7 des statuts était ainsi modifié.

Puis le président revenait sur l'année 2014 où la Maison des Associations continue d'œuvrer pour répondre à des objectifs d'encouragement, de soutien et de développement de la vie associative de Saint-Claude. Plusieurs angles ont été développés, la mutualisation des équipements et des services plus performants, la collaboration avec des partenaires, notamment l'ALDESS pour de la formation, et dernier point, les actions de communication. Avec un point fort sur ce dernier sujet, le site internet créé par Quentin Héritier lors de son stage de D.U.T.

Quelques chiffres pour se représenter l'importance de cette Maison des Associations, au niveau de l'accueil 3232 personnes ont pris contact, les salles à disposition pour les associations adhérentes ont été demandées à 1128 reprises. Côté reprographiques, en 2014, 78 864 copies noir et blanc ont été réalisées, 16317 en couleur, etc. Le matériel en location est sorti à 188 reprises, matériel sonorisation, vidéo, lotos: La Maison des Associations participe à la vie de Saint-Claude, la Semaine Bleue, les Soufflaculs, Rottenburg, le repas des associations.



Michel Lançon récompensé pour toutes ses années d'investissement dans la vie associative sanclaudienne.

Côté bilan financier, après une année 2013 avec un bénéfice de 7441€, 2014 présentait un déficit de 11194€, dû à une location qui passait de 3000€ à 0€, les frais de rémunération de Quentin qui se retrouve sur l'année 2014.

Elections

Les élections du tiers sortant des membres administrateurs avaient ensuite lieu, étaient élus, Olivier Brocard, Marie-Christine Chevassus, Fabrice Henriot, Norma Paillissé, Marie-Claude Pernin, Anne-Marie Perrier Cornet et Yvette Tournier. Clovis Caron, directeur du Crédit Agricole de Saint-Claude intervenait pour proposer une information sur la fiscalité des associations, avec les notions de gestion désintéressée, et des notions de concurrence vis-à-vis des entreprises avec la règle des «4 P» (produits,

public, prix et publicité). Jean-Louis Millet, maire de la ville, revenait sur le retrait des membres de droit. «Ce n'est pas un désengagement de la municipalité, la Maison des Associations est adulte avec des personnes responsables, un référant est suffisant. Après un poste il y a 10 ans, la ville apporte toujours son soutien, maintenant avec un poste 1/2». Il attirait l'attention sur l'avenir, avec le tassement de l'aide publique.

Sophie Dalloz-Ramaux
Photos sur
notre site internet



Michel Marty, Josiane Lançon et Jeannette Grondin récompensés par le diplôme du mérite associatif.